



COMMUNE DE BAVOIS

PREAVIS MUNICIPAL NO 29/2019 EN SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 10 DECEMBRE 2019

OBJET : Budget 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal de Bavois,

La Municipalité soumet à l'approbation du Conseil communal le budget de fonctionnement de l'année 2020 qu'elle a adopté dans sa séance du 28 octobre 2019.

En dépit du transfert de la charge de l'AVASAD sur le Canton et le maintien du taux d'imposition à 73 pour l'année 2020, le budget laisse apparaître un excédent de charges de **fr. 116'191.00** correspondant à **2.67%** du budget total.

Malgré cet excédent de charges, la marge d'autofinancement du budget 2020 est de **fr. 291'299.00**.

Des amortissements comptables d'un montant de **fr. 309'780.00** ont été comptabilisés ainsi que **fr. 30'000.00** du patrimoine financier.

Point 2 : Finances

21 : Impôts

L'impôt sur le revenu des personnes physiques, compte 210.4001.00 et fortune des personnes physiques, compte 210.4002.00 ont été estimés sur la base des comptes 2018.

L'impôt complémentaire sur immeubles (PM), compte 210.4013.00 a été estimé par l'ACI suite à l'introduction de ce nouvel impôt.

Suite à l'entrée en vigueur de la RFFA, les chiffres concernant les personnes morales ont été communiqués par l'ACI. En compensation de la perte de revenus sur les personnes morales, l'Etat versera la somme de **fr. 2'658.00** à Bavois (31.8 mio au total pour le Canton).

Point 3 : Domaines et bâtiments

31 : Terrains

Chiffre 31 : Terrains

Compte 351.3180.00 un dédommagement suite aux remblais pour un montant de **fr. 8'000.00** et compensé dans le compte 310.4360.00 par un montant de **fr. 4'000.00**.

35 : Bâtiments

Chiffre 350 : Les Pies

Compte 350.4271.00 les locations ont été calculées sur 4 appartements à fr. 1'300.00 / mois et 1 appartement à fr. 1'100.00 / mois.

Chiffre 353 : Collège

Il a déjà été tenu compte du coût des intérêts de l'installation d'un city-stade qui fera l'objet d'un préavis séparé.

Chiffre 354 : Grande Salle

Compte 354.3140.00 Les travaux n'ayant pas été effectués en 2019, le remplacement des rideaux des fenêtres pour un montant de **fr. 16'000.00** sera effectué en 2020 et compensé en partie par les USL dans le compte 354.4360.00.

Chiffre 356 : Eglise

Suite à l'incendie du 30 septembre 2019, les travaux de réfection seront effectués dans le courant du 4^{ème} trimestre 2019. De ce fait, aucun entretien n'est à prévoir pour l'année 2020.

Chiffre 358 : Ancienne Poste et Bourse des Pauvres

Compte 358.3140.01 un contrôle de toiture est prévu pour la bourse des pauvres.

Point 4 : Travaux**Chiffre 42 : Service de l'urbanisme – PGA**

Compte 420.3185.00 des honoraires d'un montant de **fr. 20'000.00** sont prévus pour le bureau Wenker.

Chiffre 43 : Routes et chemins

Compte 430.3142.00 Entretien réseau routier est prévu au budget : goudronnage du trottoir de la gare pour **fr. 25'000.00**.

Compte 430.3142.01 Entretien des chemins est prévu au budget : réfection du chemin du foot et barrière pour **fr. 20'000.00** par un prélèvement au fonds de réserve « chemins bétonnés » pour le même montant.

Compte 430.3905.00 Il a déjà été tenu compte des intérêts (**fr. 9'000.00**) de la réfection de la Route de Chavornay RC 289-303 qui fera l'objet d'un préavis séparé.

Point 5 : Instruction publique et cultes**Chiffre 51 et 52: Enseignement primaire et Enseignement secondaire**

En comparant les chiffres du budget 2020 au comptes 2018, nous pouvons constater que, pour le même nombre d'élèves, une augmentation de **fr. 72'000.00** est à prendre en compte.

Ce montant correspond aux coûts de locations supplémentaires relatifs à la construction du nouveau collège de Chavornay, à l'augmentation du coût des transports ainsi qu'à la hausse de la part de prise en charge des camps suite à la décision no 164 du Département de la formation : « Activités scolaires collectives hors bâtiment scolaire ».

Point 6 : Police**Chiffre 60 : Service de police**

Compte 600.4271.00 des locations de place de parc à des privés font que le montant des locations est de **fr. 7'440.00**.

Point 7 : Sécurité sociale**Chiffre 72 : Prévoyance sociale***Parascolaire*

Compte 720.3510.40 Loi d'accueil de jour des enfants (AJOVAL) en augmentation de **fr. 29'000.00** par rapport aux comptes 2018.

720.3510.41 UAPE part communale : **fr. 126'500.00** contre **fr. 90'850.00** en 2018 soit une augmentation de **fr. 35'650.00** par rapport aux comptes 2018.

A ces charges supplémentaires se rajoutent **fr. 20'000.00** pour le réfectoire et la salle pique-nique à Chavornay compte 720.3510.46.

